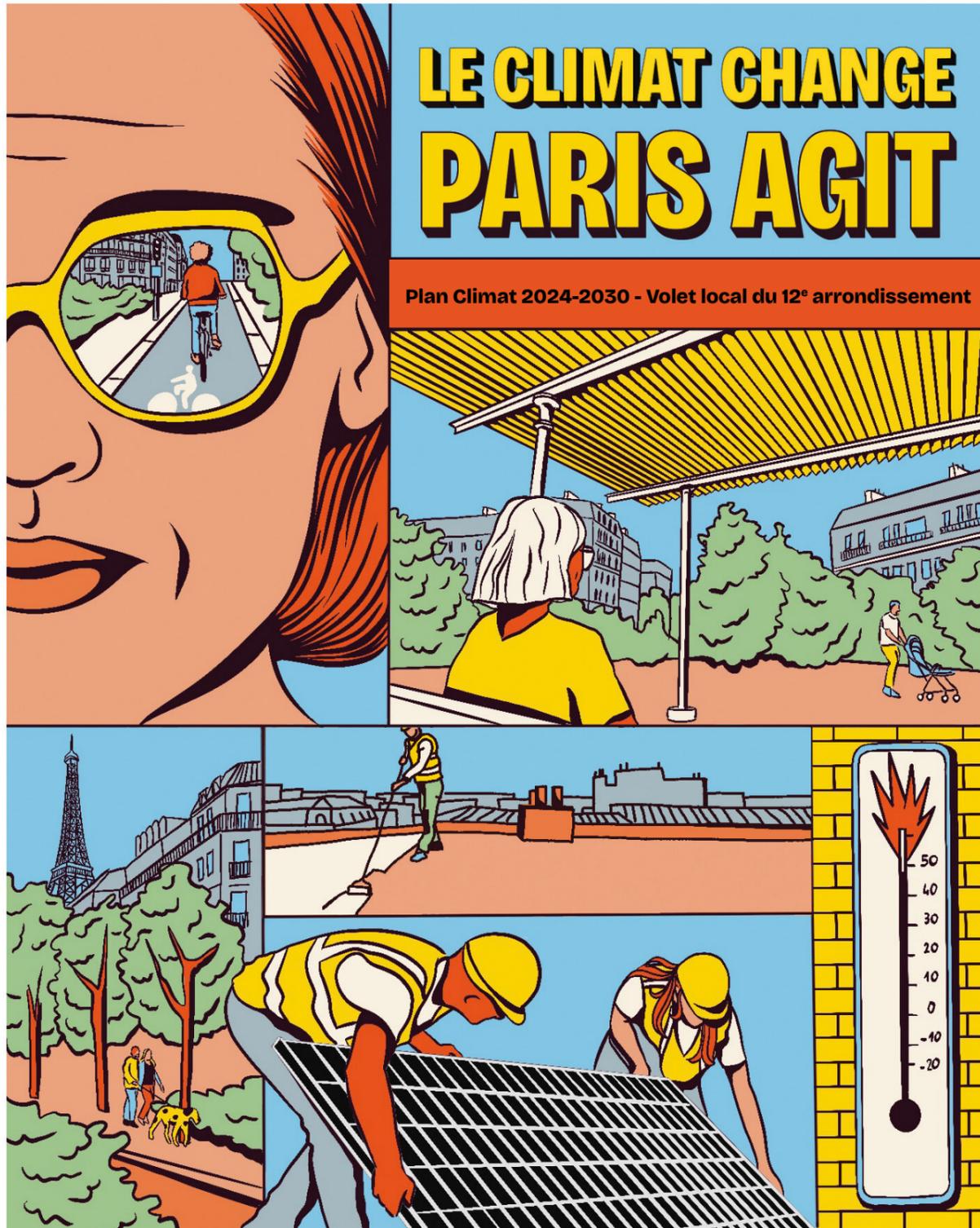


LE CLIMAT CHANGE PARIS AGIT

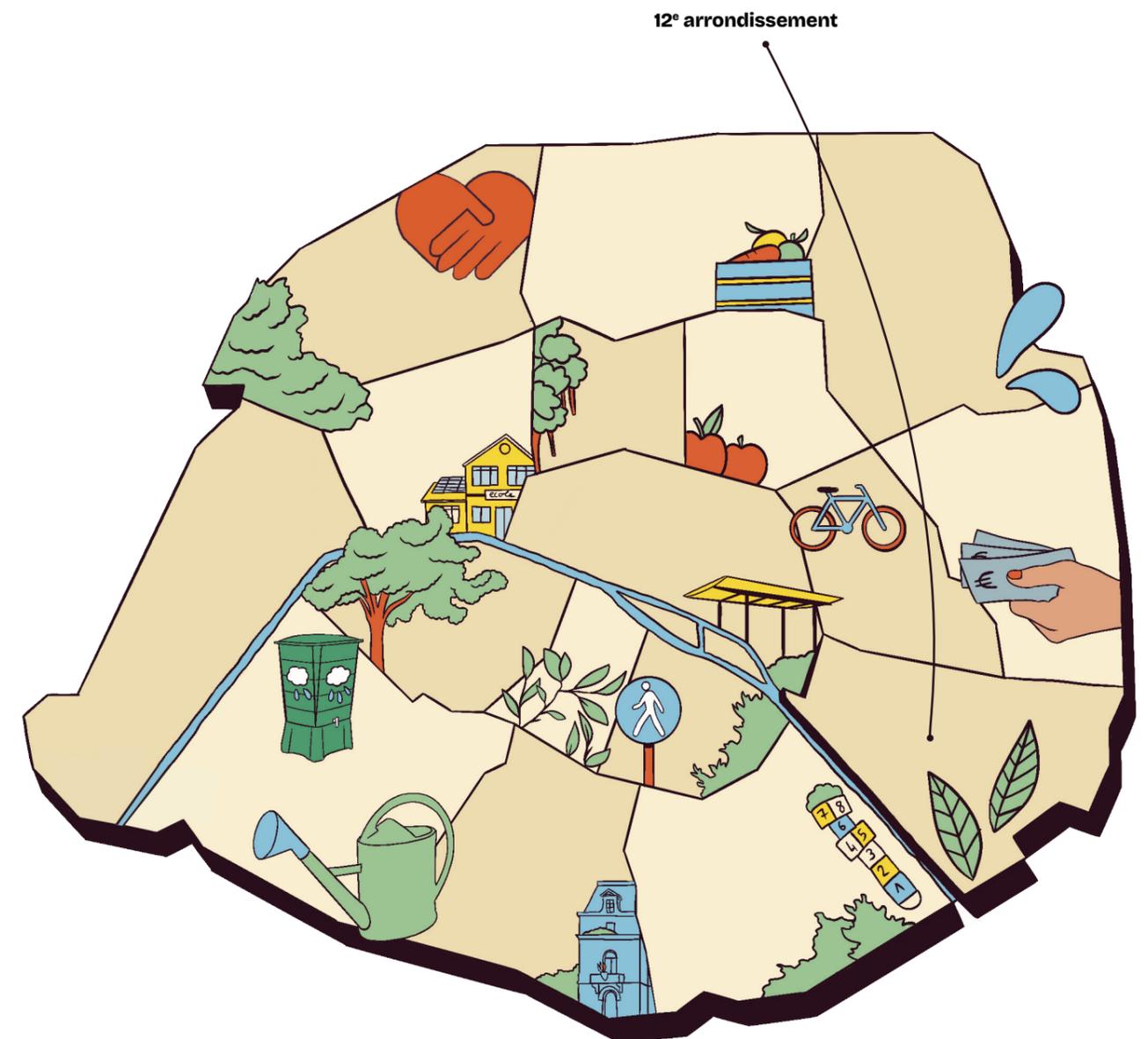
Plan Climat 2024-2030 - Volet local du 12^e arrondissement



TERRITORIALISER L'ACTION CLIMATIQUE AVEC LES MAIRIES D'ARRONDISSEMENT

Dans le cadre de la territorialisation des politiques parisiennes renforcée depuis 2020, qui vise à faire de l'arrondissement l'échelon de référence de l'action municipale, les 17 arrondissements ont été associés très étroitement à l'élaboration du Plan Climat. Par définition, agir pour le climat

consiste à lier défis globaux et actions locales. Ainsi, dans l'objectif de le décliner en fonction des caractéristiques locales et enjeux spécifiques, chaque arrondissement dispose d'un plan d'actions à échéance 2024-2030, élaboré à partir de ses thématiques prioritaires d'intervention.



VISION & AMBITION

La Mairie du 12^e arrondissement a entrepris des transformations structurantes de l'espace public pour en permettre un meilleur partage, au bénéfice des piéton-nes et en faveur des mobilités douces, en débitumant et végétalisant autant que possible.

Elle axe aussi l'action locale en faveur de la transition écologique vers les 5 chantiers majeurs suivants :

- Pour le volet « **bâtiment** », la Mairie du 12^e arrondissement a pour ambition une **rénovation thermique d'ici 2030 de toutes ses écoles et de tout son parc social dont les standards le requièrent**. Elle souhaite aussi accélérer la rénovation de tous les établissements recevant du public (culturels, sportifs, etc), tout en accroissant l'accompagnement des copropriétés privées vers la rénovation énergétique.

- Concernant le volet « **énergie** », il s'agit de permettre la montée en puissance de la production d'**énergie renouvelable solaire**, en accroissant considérablement la production d'ici 2030. Pour cela, il est proposé d'**inaugurer trois centrales solaires par an** dans l'arrondissement;

- Sur le volet « **biodiversité-végétalisation** », la Mairie du 12^e veut **poursuivre la désimperméabilisation des sols, la plantation d'arbres et la végétalisation de l'espace public partout où il est possible** de le faire. Avec le PLU bioclimatique, elle se voudra aussi exemplaire concernant la **préservation des espaces de pleine terre** déjà existants. Son ambition est aussi d'accompagner les copropriétés pour verdir les **cours d'immeubles**, les toits, et organiser la récupération d'eau, dans le cadre du déploiement du dispositif CoprOasis. Il y a aussi une volonté de favoriser la biodiversité au maximum via différents leviers. Des **zones de biodiversité** sont

créées dans les différents espaces verts de l'arrondissement et le 12^e bénéficie aussi du dispositif « quartier moineaux » (mené avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux) qui, la Mairie l'espère, verra le jour dans deux nouveaux quartiers d'ici 2030. La Mairie du 12^e arrondissement veut soutenir les dispositifs de **végétalisation citoyenne**, notamment sur le volet informatif (accès à l'eau, entretien). À cet égard, il existe un enjeu pour renouveler les jardins partagés et les ouvrir encore davantage.

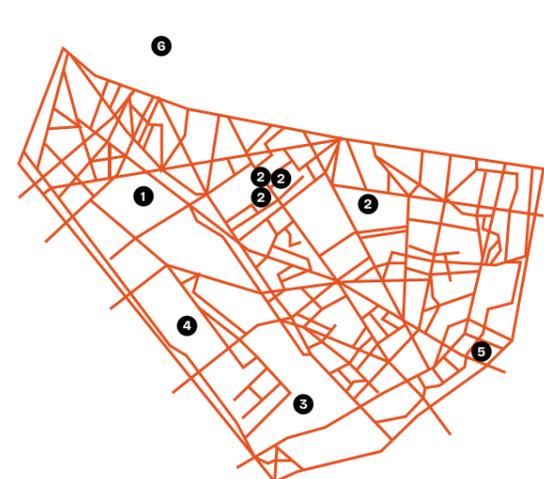
- En ce qui concerne le volet « **déchets** », la Mairie du 12^e souhaite que chaque habitant-e puisse bénéficier d'une **solution de collecte des déchets alimentaires au plus proche** de son domicile. Outre les points d'apport volontaire au niveau de chaque marché alimentaire, un maillage territorial très fin sera réalisé pour que le **déploiement** de ces points d'apport volontaire soit optimal. La **sensibilisation** des habitant-es aux intérêts de cette collecte restera une priorité. Pour diversifier les moyens de collecte, la Mairie du 12^e mise également sur les lombricomposteurs individuels et les **composteurs de quartier**, vecteurs incontournables de lien social. En outre, la Mairie travaille sur la création d'un territoire zéro déchet d'ici 2026. Il s'agit enfin de promouvoir l'**économie circulaire** via les ressourceries et la seconde-main avec pour objectif d'avoir une ressourcerie par quartier, accessible à tout-e-s;

- Le volet « **alimentation** » est aussi une priorité pour la Mairie du 12^e, qui souhaite **renforcer l'accès à une alimentation durable et biologique pour tout-e-s**, partout dans l'arrondissement, à l'image des progrès considérables déjà réalisés dans les **cantines scolaires** de l'arrondissement, tels que le déploiement de deux repas végétariens par semaine proposés dans les cantines scolaires.

THÉMATIQUES PRIORITAIRES



MESURES EMBLÉMATIQUES LOCALISÉES



- Réaliser la rénovation énergétique de 603 logements sociaux sur le groupe Fécamp-Tourneux-Robert**
41 à 53 rue de Fécamp,
2 à 34 rue Edouard Robert,
10-12 rue Tourneux
- Créer des fermes solaires**
Parc Floral,
École Lamoricière,
Collège Germaine Tillion,
Collège du CPA Maurice Ravel
- Piétonner et végétaliser**
Place Sarah Monod
- Désimperméabiliser et créer des cours Oasis**
2 écoles élémentaires
du 56 rue de Picpus
- Aménager la vélorue de Charenton**
Rue de Charenton (de Bastille à la Mairie du 12^e)
- Collecter les déchets alimentaires au plus proche des habitant-es du 12^e**
Tout l'arrondissement

RÉALISATIONS À VENIR

